



## Prix des Droits des Enfants : “*Ecoute mon Histoire, apprends mes Droits*”

### Edition Spéciale Anniversaire 2019

#### Note de Synthèse

#### Qui sommes-nous ?

Défense des Enfants International (DEI) est un mouvement de base international, leader dans la protection des droits de l'enfant, fondé en 1979, la première année Internationale de l'Enfant. Nous promouvons et protégeons les droits des enfants au niveau local, national et international à travers les 5 continents. En 2019, nous célébrerons les 40 ans de contribution active de DEI dans la protection et la promotion des droits des enfants à l'échelle mondiale. Le travail de DEI se concentre sur 4 priorités thématiques, à savoir la Justice pour les Enfants, la Violence envers les Enfants, les Enfants dans des contextes de migration, et les Enfants dans des contextes de conflit. Ce travail met également l'accent sur 3 questions transversales qui comprennent les enfants privés de liberté, la participation des enfants et la question du genre.

#### A propos du Prix des Droits des Enfants

2019 marque le 30<sup>ème</sup> Anniversaire de la Convention relative aux Droits de l'Enfant et le 40<sup>ème</sup> Anniversaire de DEI. A cette occasion, nous souhaitons les célébrer avec les enfants et les jeunes !

L'objectif du Prix des Droits des Enfants 2019 est d'encourager la participation des enfants et des jeunes, en y incluant le Mouvement international DEI dans sa globalité. Cette édition fait appel à la participation d'enfants/jeunes âgés de 12 à 17 ans dans tous les pays où DEI est présente. Ceci inclura l'implication des Sections Nationales qui participeront au prix en partenariat avec le Secrétariat International à Genève. Par le biais de ce processus de ce Prix, DEI vise à mettre en lumière la façon dont les droits des enfants sont perçus par ceux qui sont le plus directement concernés – les enfants/jeunes eux-mêmes. Bien plus que cela, DEI souhaite utiliser le processus au niveau National pour interagir avec les enfants dans leurs communautés afin d'encourager une meilleure compréhension de leurs droits entérinés dans la Convention des Nations Unies relative aux Droits de l'Enfant, et plus particulièrement dans les articles de la Convention sur lesquels DEI concentre son travail. Etant donné que 2019 marque également le 30<sup>ème</sup> anniversaire de cette Convention des Nations Unies, des célébrations auront aussi lieu au niveau National, auxquelles le Prix peut être associé. L'objectif est d'inclure autant d'enfants que possible à travers une participation étendue du Mouvement DEI à l'échelle mondiale dans une compétition intitulée :

***“Ecoute mon Histoire, apprends mes Droits”***



## Thème et Contexte

### Les Droits de l'Enfant venant d'une perspective d'Enfant

La priorité de DEI sur la participation de l'enfant est étayée par la Convention relative aux Droits de l'Enfant, à la fois dans l'Article 12 (respect pour les opinions de l'enfant) et l'Article 13 (droit de chaque enfant à exprimer son point de vue, également dans les procédures judiciaires et administratives) ainsi que dans le Protocole facultatif 3 de la Convention, qui permet à des enfants de soumettre de manière individuelle des plaintes concernant des violations spécifiques de leurs droits selon la Convention et ses Protocoles. Les Objectifs de Développement Durable (objectif 16.7) appellent aussi à une prise de décision réactive, inclusive, participative et représentative à tous les niveaux. En outre, l'Article 2 de la Convention sur les Droits de l'Enfant appelle à la non-discrimination de toute sorte et permet l'application de mesures afin de garantir que les enfants soient protégés de telles discriminations pouvant avoir lieu.

L'édition 2019 du Prix des Droits des Enfants a pour objectif de fournir une plateforme pour que les enfants/jeunes puissent exprimer leurs idées, leurs opinions, leurs points de vue, leurs espoirs et leurs visions en ce qui concerne leurs droits. Les deux catégories permettent d'avoir à la fois une perspective révélatrice et détaillée de ce que les droits des enfants signifient de leur point de vue. Il existe une grande variété de questions et de défis auxquels les enfants/jeunes font face. Par exemple, des millions d'enfants dans le monde sont touchés par la violence ce qui signifie que ce qu'un enfant peut considérer comme un droit pour lui peut aussi vouloir dire quelque chose de totalement différent pour un autre enfant dans un pays différent. En tant qu'organisation communautaire promouvant les droits des enfants, il est important de reconnaître les différentes barrières auxquelles les enfants font face dans le monde entier à faire entendre leurs opinions, que ce soit à cause de barrières linguistiques ou à cause d'un manque de possibilités de le faire. De plus, ceci attirera un éventail plus vaste de participation à la fois en termes de diversité géographique, d'élimination de potentielles barrières linguistiques et de renforcement de coopération entre les Sections Nationales et le Secrétariat International de DEI à Genève.

## Le Cadre

Cette compétition sera ouverte aux enfants âgés de 12 à 17 ans séparés en 2 catégories qui résident dans un des pays où DEI est présente :

- **Catégorie A** : un travail artistique comprenant des vidéo-clips, des chansons ou toute autre forme de création électronique \*.
- **Catégorie B** : une création d'une bande-dessinée, de photos, de posters ou de dessins de toute forme.

*\*Voir "Règles & Règlements" pour les formats spécifiques et procédures d'expédition*

Les deux catégories auront pour but d'exprimer ce que les droits de l'enfant représentent pour eux. Les participants seront libres d'interpréter cette question comme ils le voudront, cependant le travail réalisé doit clairement présenter un lien et doit être visible pour que les juges soient capables de rendre une évaluation objective.



Les participants sont également encouragés à relier leurs candidatures à une des priorités thématiques de DEI et des questions transversales suivantes :

- La Justice pour Enfants
- La Violence envers les Enfants
- Les Enfants dans des contextes de migration
- Les Enfants des contextes de Conflits
- Les Enfants privés de Liberté
- La question du Genre
- La Participation des Enfants

### Déroulement de la compétition

Cette compétition se déroulera en 2 phases : une Etape Nationale et une Etape Internationale.

#### Etape 1 - Nationale

Cette étape sera menée par les Sections Nationales avec le soutien du Secrétariat International de DEI et des Desk Régionaux (Les Vice-Présidents et le personnel régional éventuel attaché à ce projet).

Chaque Section Nationale participante sera responsable :

- De faire la publicité et la promotion de la compétition et de la participation des enfants à l'intérieur de son territoire.
- D'associer d'autres activités nationales et partenaires à ce projet (par ex. des écoles, d'autres projets de DEI impliquant des enfants de cet âge...)
- De former un Jury composé d'experts dans le domaine des droits de l'enfant afin d'évaluer les candidatures reçues. Les Sections Nationales sont également encouragées à intégrer de la diversité et une large gamme d'expertise dans la sélection des juges.
- Les Sections de DEI peuvent participer soit à la Catégorie A, soit à la Catégorie B, soit aux deux à la fois.
- Selon les Catégories auxquelles chaque Section participe, le Jury national respectif sélectionnera un gagnant par catégorie.
- Les vainqueurs nationaux seront ensuite présentés à l'Etape Internationale et au processus de sélection.

Chaque Section Nationale doit suivre des dates limites communes :

- Une confirmation provisoire au Secrétariat International de la participation par les Sections Nationales sera attendue d'ici le **Dimanche 31 mars 2019**.
- Une confirmation définitive de participation, incluant un nombre approximatif de candidatures reçues dans chaque catégorie par la Section Nationale sera attendue pas plus tard que le **Vendredi 31 Mai 2019**.
- La date limite des candidatures aux Sections Nationales est le **Mercredi 31 juillet 2019**.
- Les Sections Nationales n'auront ensuite pas plus tard que le **Vendredi 16 août 2019** pour envoyer les travaux de leurs finalistes pour chaque catégorie au Secrétariat International de DEI.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Les Sections Nationales, selon leur planning et dates limites internes, peuvent choisir une date limite antérieure, mais les dates butoirs communes ne doivent pas être dépassées.



## Etape 2 - Internationale

Cette étape sera menée par le Secrétariat International de DEI, qui est responsable :

- De coordonner et de recevoir les candidatures gagnantes de la part des Sections Nationales individuelles d'ici le **Vendredi 16 août 2019**.
- D'établir un Jury International afin d'évaluer les différentes candidatures reçues par les Sections Nationales.
- Le Jury International sélectionnera un premier, un second et un troisième gagnant du prix de chaque catégorie d'ici le **Lundi 16 septembre 2019**.

## **Le Prix :**

Les deux premiers vainqueurs de l'Etape Internationale (le premier gagnant de la Catégorie A et le premier gagnant de la Catégorie B) recevront comme récompense la possibilité de venir à Genève (probablement pendant la semaine du 30<sup>ème</sup> anniversaire de la Convention relative aux Droits de l'Enfant). Lors de cette semaine à Genève, la communauté internationale organisera plusieurs événements concernant le 30<sup>ème</sup> anniversaire auxquels DEI pourra participer. Par conséquent, les deux gagnants auront la possibilité d'assister à certains de ces événements selon leur âge. DEI publiera aussi sur son site Internet et sur d'autres sources médiatiques pertinentes et publications les travaux des gagnants et les meilleures candidatures nationales.

## **Eligibilité et conditions**

Veuillez vous référer aux *Règles et Règlements*.

## **Questions**

Veuillez SVP envoyer toutes vos questions à : [award@defenceforchildren.org](mailto:award@defenceforchildren.org) ou appeler le +41 22 734 05 58